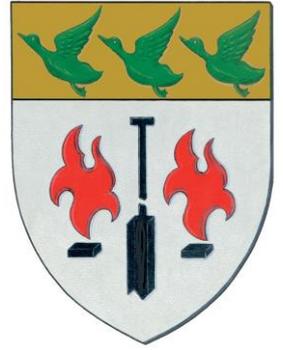


# Le Canard MUNICIPAL



Numéro 94

SAINT-SAUVEUR

Avril 2018



## « La ZAC des Bornes du Temps II »: Senvion implante son centre de maintenance

Senvion est un constructeur mondial d'éoliennes terrestres et en mer qui emploie près de 4 500 salariés dans le monde. En France, Senvion a installé plus de 2 300 mégawatts, soit près de 20% de la capacité totale installée dans le pays. La société conçoit, fabrique et s'occupe de la maintenance des éoliennes. Pour l'activité de maintenance, Senvion a un réseau de 15 centres en France dont celui basé à Saint-Sauveur avec 10 techniciens hautement qualifiés. Richard Gras, Chef de centre Senvion décrit ainsi son activité : « Je suis responsable de 4 entités dont celle de Saint-Sauveur. Au total, je dirige une équipe de 22 personnes. Travailler dans l'éolien est passionnant. Je fais appel à la fois à mes compétences managériales, électriques et mécaniques. En plus de cela, c'est gratifiant de contribuer à la réussite de la transition énergétique en France. » Les équipes travaillant sur notre village ont en charge 112 éoliennes et interviennent pour des opérations de contrôles périodiques ou de réparation des machines avec pour objectif de maximiser la production électrique du parc. Plus d'informations

sur [www.senvion.fr](http://www.senvion.fr)

## Comlev se relève

L'entreprise qui a perdu son patron était en procédure de redressement judiciaire par voie de cession. Le tribunal de Commerce d'Amiens a étudié le plan de reprise avec l'administrateur judiciaire de la SARL Comlev. Quatre sociétés étaient candidates au rachat. C'est Sommalev gérée par M. et Mme Lucas basée à Beauchamp et Saint-Quentin-la-Motte-Croix-aux-Bailly qui reprend l'activité de levage et Créa piscine sous le nom de SAS Comlev. L'ensemble des personnels de ces structures sera conservé sur le site.



## Les inscriptions aux écoles

Les inscriptions à l'école maternelle Jules Renard et l'école primaire Jacques Prévert pour la rentrée scolaire 2018 /2019 se feront aux mêmes dates, à savoir le vendredi 18 mai de 16 h à 19 h et le samedi 19 mai de 9 h 30 à 12 h. Se munir du carnet de santé et du livret de famille. En cas d'impossibilité, téléphoner au 03 22 51 86 62 pour l'école maternelle et au 03 22 51 84 90 pour l'école élémentaire (lundi, mardi, jeudi ou vendredi).



## Etat Civil (suite)

Sur le récapitulatif de l'état civil de l'année 2017, deux décès ont été oubliés. Il s'agit de : Huysen Odette veuve Chireux le 28 mai et Géroux Jacqueline veuve Delhomel le 28 juin. Nous présentons nos excuses aux familles.

## En guerre contre les tranchées

Depuis quelque temps nos concitoyens pestent contre ces ouvertures dans la chaussée pour y enfouir les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Les riverains comprennent que ces travaux vont leur apporter du confort. Après la rue Roger Salengro, c'est maintenant à la rue Pierre Brossolette de subir les assauts des tractopelles et des grues. Bientôt ce sera à la rue Guy Moquet d'être au même régime. Ces travaux sont réalisés conjointement par la commune avec le concours de FDE. Le coût supporté par notre commune s'élève à 400 000 € HT, déduction faite des subventions. Après cette première étape, les tranchées seront rebouchées et de nouveaux candélabres installés, ceux de la rue Salengro sont déjà en place et la phase de démontage va commencer. Par la suite dans les deux premières rues, des aménagements pourront être envisagés dès que des acquisitions pour y installer du parking auront été finalisées. Malgré les contraintes liées aux travaux, les riverains souhaiteraient que les aménagements paysagers et routiers soient réalisés dans la foulée.... il faudra prendre son mal en patience !



## Des canalisations dans les tranchées

L'entreprise STURNO d'Yvetot titulaire du marché a été retenue par le SITE pour 522 000 € HT, dont 163 000 € HT à la charge de notre commune. Celle-ci œuvre depuis quelque temps pour installer les réseaux de transfert des eaux usées de la station de Saint-Sauveur vers celle d'Ailly-sur-Somme et aussi la reprise des effluents arrivant d'Ailly et de Breilly. En ce qui concerne la canalisation qui renvoie les eaux usées de notre village, un poste de refoulement a été construit dans l'enceinte de l'actuelle station puis un tuyau en polyéthylène est enfoui dans la saignée faite par une trancheuse. Au niveau du petit pont, limite du territoire avec Ailly, la conduite va passer sous l'étang grâce à un forage dirigé, ensuite une grue ouvre la tranchée pour y placer un tuyau souple de dimension différente en fonction de l'endroit et du volume à refouler. Le long de la voie ferrée, le projet a été modifié au vu des contraintes imposées par la SNCF, de la profondeur des postes et des difficultés de pompage. Sur le linéaire du projet 5 postes de refoulement ont été nécessaires avec au minimum deux pompes. Ceux à proximité des stations actuelles auront des pompes spéciales pour envoyer le débit par temps de pluie dans les bassins recyclés en volumes tampons. Malgré toutes ces péripéties les réseaux de transfert seront opérationnels en juin et la période de test commencera pour la nouvelle station.



## Budget 2018

Le vote du budget de la commune et de l'eau était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. Ils ont été adoptés dans un contexte de prudence budgétaire alors que les dotations de l'Etat seront réduites pour toutes les communes. Pour la nôtre, la baisse est encore de l'ordre de 15 000 €.

### Les taux des 3 taxes perçues par la commune baissent de 2%

Le budget primitif de la commune comprend la section de fonctionnement dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Chacune d'elles doit être présentée en équilibre et les deux sont liées.

Le budget primitif prévoit de lourds investissements, il n'y a pas de recours à l'emprunt proprement dit mais l'on doit rembourser l'avance de l'Agence de l'Eau à 0%. Les dépenses et les recettes de fonctionnement du BP 2018 s'équilibrent pour un montant total de 2 700 000 € et sont réparties ainsi :

- charges à caractère général	420 900 €
- charges de personnel	619 000 €
- charges de gestion courante	162 000 €
- charges exceptionnelles	6 000 €
- charges financières	20 000 €

Ce qui permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 1 483 100 €. Avec les différentes subventions, elle s'équilibre en recettes et dépenses à 1 930 000 €. Cette somme va permettre de provisionner afin de réaliser des projets ambitieux pour notre village.

Les principaux chapitres sont :

- terrains nus	600 000 €
- bâtiments scolaires	96 000 €
- autres bâtiments	200 000 €
- travaux de voirie	190 000 €
- réseaux divers	700 000 €
- matériel de transport	20 000 €
- matériel de bureau et info	20 000 €
- mobilier	20 000 €
- autres immo corporelles	20 000 €

Ces provisions sont le fruit d'une gestion rigoureuse de la Municipalité.

## Les subventions des associations

Le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations :

- ACPG-CATM St-Sauveur-Ailly	400 €	- Le Club des Bons Amis	580 €
- La Coop Ecole J. Prévert	1000 €	- La Coop Ecole J. Renard	600 €
- L'Ass. Les Amis des Ecoles	530 €	- Le Comité des Fêtes	14 000 €
- L'Association de Football	3 000 €	- L'Harmonie de Saint-Sauveur	2 940 €
- Le Club de Gym Tonic	1 600 €	- L'Association Aides Ménagères	500 €
- L'Ass. « Chés Vadrouilleux »	500 €	- Les Restos du Cœur	200 €
- La Banque Alimentaire	300 €	- Le Club « Théâtre »	500 €
- L'Association AVDEC	500 €	- L'Association Yoga SAMAVIE	110 €
- L'association Bouffée d'R	100 €		

Cette année, la conjoncture étant, les subventions aux associations sont sensiblement semblables à celles de l'année dernière.

## « Hauts-de-France propres »

Tous les amoureux de la nature ainsi que les utilisateurs des plans d'eau de Saint-Sauveur avaient été conviés le samedi 17 mars dès 9 heures pour passer les marais au peigne fin afin d'ôter les déchets abandonnés par des gens peu respectueux. Au total, ce sont 2,5 tonnes de détritus qui ont été ramassées par les 130 personnes présentes équipées de baudriers orange et de gants. Les ordures sont certes moins nombreuses mais, à certains endroits, les ramasseurs sont tombés sur des nids, preuve de l'incivilité de certaines personnes. Félicitations à ceux qui ont participé malgré la froideur matinale à cette opération qui s'appelle dorénavant « Hauts-de-France propres ». Les participants (chasseurs au marais, chasseurs en plaine, pêcheurs, promeneurs, l'association des chiens terre neuve, l'association de jet ski, la SNSM, les trois clubs de plongée, le club de modèles réduits, le triathlon, les associations AVDEC, Bouffée d'R, le Théâtre, l'UFOLEP, le club de foot, le club de gym, les Vadrouilleux, l'école Jacques Prévert, les employés municipaux, des membres du Conseil et du CCAS, des

anciens du Conseil se sont retrouvés au « Mille Clubs » de la base nautique lors de la collation offerte par la Municipalité qui a remercié les acteurs de cette opération. Sur la photo ci-dessous, les premiers collecteurs de déchets rentrés avec leurs trouvailles. Les canettes, les sachets d'amorce, les boîtes de repas ou les cartes à gratter sont au hit parade des objets délaissés !! Les sacs étaient mis en bordure de chemin puis ramassés par les employés, triés et acheminés à la déchetterie de la Chaussée-Tirancourt. Trinoyal s'est investi dans cette opération en fournissant les sacs, le matériel (chasubles de sécurité et gants) a été fourni par RTE et le Crédit Agricole, la publicité de cette manifestation était pilotée par les fédérations de chasse et de pêche.



## Défilé carnavalesque

Mercredi 27 février, souvenez-vous c'était la journée la plus froide de cet hiver, mais c'était aussi le jour où les enfants du village avaient rendez-vous à 14 heures, salle de l'Arcade, pour le défilé carnavalesque. Les enfants dégustés accompagnés de leurs parents ou grands-parents étaient attendus par quelques membres du conseil qui les ont maquillés, puis ils furent rejoints par ceux de l'ALSH parés de leurs beaux costumes, encadrés par Sophie, Séverine, Sabine, Emmanuelle, et Thiphaine grimées elles aussi. Des chants et des danses sont venus agrémenter ce bon moment avant le départ du cortège, vu le vent glacial le parcours fut raccourci, de retour à la salle la joyeuse troupe s'est réchauffée en dégustant de délicieuses crêpes préparées par Thérèse et Jean-Paul Govin. Bravo et merci à tous les participants et organisateurs.





## La Médiathèque

Après une longue attente, la médiathèque a enfin ouvert ses portes aux habitants de Saint-Sauveur et des alentours le mercredi 14 mars 2018.

Elle fonctionne avec le concours de bénévoles qui se sont investies, n'ont pas compté les heures à cataloguer les livres et qui, aujourd'hui, assurent les permanences.

Dans ce local lumineux vous allez trouver, dans un premier temps, des livres pour enfants et adultes (albums, bandes dessinées, documentaires, romans) et, dans un deuxième temps, nous allons ajouter à cette proposition des CD.

Pour le moment les horaires d'ouverture sont les suivants :

- mercredi 10 h 12 h et 16 h 18 h.
- jeudi 18 h à 20 h.
- vendredi 16 h à 18 h.

Ils pourront être modifiés s'ils ne répondent pas à la disponibilité des lecteurs, d'autres tranches pourront être rajoutées si le besoin s'en fait sentir.

Une animation régulière pour les « bébés lecteurs » va se mettre en place, la première aura lieu le 17 mai, une invitation sera envoyée aux assistantes maternelles et aux jeunes mamans.

Un contact sera pris également avec les écoles pour qu'un accueil privilégié leur soit fait et que la lecture devienne pour chaque enfant un plaisir.

Un nom manque actuellement pour cette médiathèque, vous pouvez donc venir déposer votre proposition dans l'urne prévue à cet effet aux horaires d'ouverture ; ce peut être un nom d'homme ou de femme célèbre, un titre de roman, un nom de lieu ou tout autre chose ayant un lien avec la lecture. Nous reportons la date limite de vote au 18 mai. La médiathèque sera officiellement inaugurée lorsque les travaux de réparation seront terminés, le nom vous sera alors dévoilé. Durant les horaires d'ouverture comme pendant le temps



## La façade mise en peinture

Après le rejointoiement des briques sur les frontons des devis ont été demandés pour mettre en peinture l'ensemble des façades de la Mairie ainsi que les murets situés sur le parvis. La couleur choisie est ton pierre pour être en accord avec les briques. C'est l'entreprise Peinture 80 de M. Pupin qui a été retenue avec un devis de 10 809 € HT. Ces travaux vont se dérouler au printemps dès que la toiture du garage sera remplacée.

## La toiture du garage remplacée

Les tôles en fibrociment du garage montrant des traces de vieillesse, le Conseil Municipal a décidé de les remplacer par des tôles bac acier doubles peaux. Le devis présenté par l'entreprise 2GRC de 4343 € HT a été accepté.

## A la découverte de la mine

Le 7 mars, l'AVDEC a emmené ses adhérents à Lewarde visiter l'ancien site minier appelé Fosse Delloye. Inscrit depuis 2012 au « Patrimoine Mondial de l'UNESCO », ce lieu d'extraction de houille est le témoin de l'aventure industrielle et humaine des Hauts de France étalée sur trois siècles. La visite est programmée en 2 temps, une guidée au fond de la mine et l'autre

La mine au grand jour : chacun déambule dans de grandes salles, on y voit : - soit des reproductions de bureaux avec règlement intérieur de l'époque, affichages divers, manifestations, fiches de paie, listes des amendes, instruments de mesure, petit outillage, cartes des fosses, costumes, -soit des bâtiments d'origine comme la salle des pendus : avec des douches collectives ou privées selon que l'on est galibot ou porion, et vêtements suspendus, casques et chaussures de mineurs, exposition de lampes authentiques, reconstitution de l'intérieur d'un coron, des loisirs des travailleurs, avec photographies de la vie quotidienne (nourriture, sports, écoles, coopératives, centres de santé, etc) -à l'écurie, on comprend la vie des chevaux qui ne remontaient qu'une à 2 fois par an (aux congés payés avant 1936), très bien soignés par le vétérinaire de la mine et bien nourris.



Voyage au fond de la mine : en compagnie d'un médiateur culturel chacun pénètre après une descente fictive en ascenseur dans les galeries au cœur du chantier minier. Au fur et à mesure du passage piétonnier (=rail) la découverte est rythmée par le vrombissement de machines et des projections d'images restituent les gestes et postures des hommes. La guide insiste alors sur les conditions difficiles de l'extraction, l'évolution et l'extension de l'exploitation au cours du XXème siècle en particulier grâce à l'apport de la lumière dans le monde souterrain et d'outils plus performants. Elle indique également leurs conséquences nocives, l'accélération de la production amenant la prolifération des accidents, l'écroulement des soutènements, des problèmes de santé dus à la poussière, l'humidité, au bruit, au grisou et à la chaleur. L'ambiance à l'avis de tous est alors fantastique, émouvante et instructive. Merci à l'association pour ce voyage inédit. Visite à recommander : Centre historique minier de Lewarde tel 03-27-95-82-82